



# COMPTE-RENDU D'ANALYSE DES OFFRES RELATIVES A L'ABATTAGE DES LIGNEUX EXOTIQUES AUTOUR DE LA STATION TAAF SUR L'ILE D'EUROPA DANS LE CADRE DU PROJET PRODVEGEUR

## Analyse réalisée par :

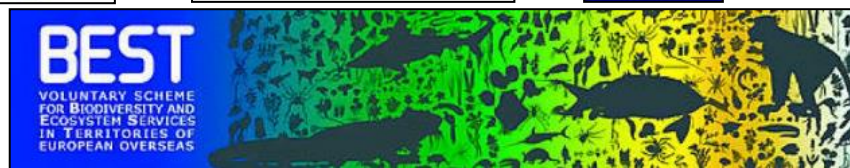
Adeline Deveaux : assistante de direction

Frédéric Picot : responsable du service Connaissance de la Flore et des Habitats

Jean Hivert : responsable de l'antenne des îles Eparses

Antoine Chauvrat : chargé de mission PRODVEGEUR

26 Avril 2018





## Résumé :

Ce rapport d'analyse des offres reçues par le CBN-CPIE Mascarin fait suite à un appel d'offre réalisé dans le cadre d'une procédure de passation de marché adaptée définie par les règles et les procédures de passation de marché pour les bénéficiaires des subventions BEST 2.0. L'objet de la consultation porte sur l'abattage des ligneux exotiques autour de la station TAAF sur l'île d'Europa dans le cadre du projet « PRODVEGEUR ». Ce document rappelle les critères pris en compte pour l'analyse des offres, présente la méthode utilisée pour leur évaluation et propose une analyse détaillée par critère pour chaque offre ainsi que leur classement final suite à leur évaluation par un comité de 4 personnes réunies en date du 23 avril 2018.

## Contributeurs :

- ✓ Rédaction : A. Chauvrat<sup>1</sup>
- ✓ Evaluation des offres : A. Chauvrat<sup>1</sup> ; J. Hivert<sup>1</sup> ; A. Deveaux<sup>1</sup> ; F. Picot<sup>1</sup>

<sup>1</sup> = CBN-CPIE Mascarin

## Logos & sigles :

- ✓ CBN-CPIE Mascarin, Conservatoire Botanique National et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Mascarin
- ✓ EU, European Commission
- ✓ FAZSOI, Forces Armées en Zone Sud de l'Océan Indien
- ✓ IUCN, International Union for Conservation of Nature
- ✓ TAAF, Terres Australes et Antarctiques Françaises

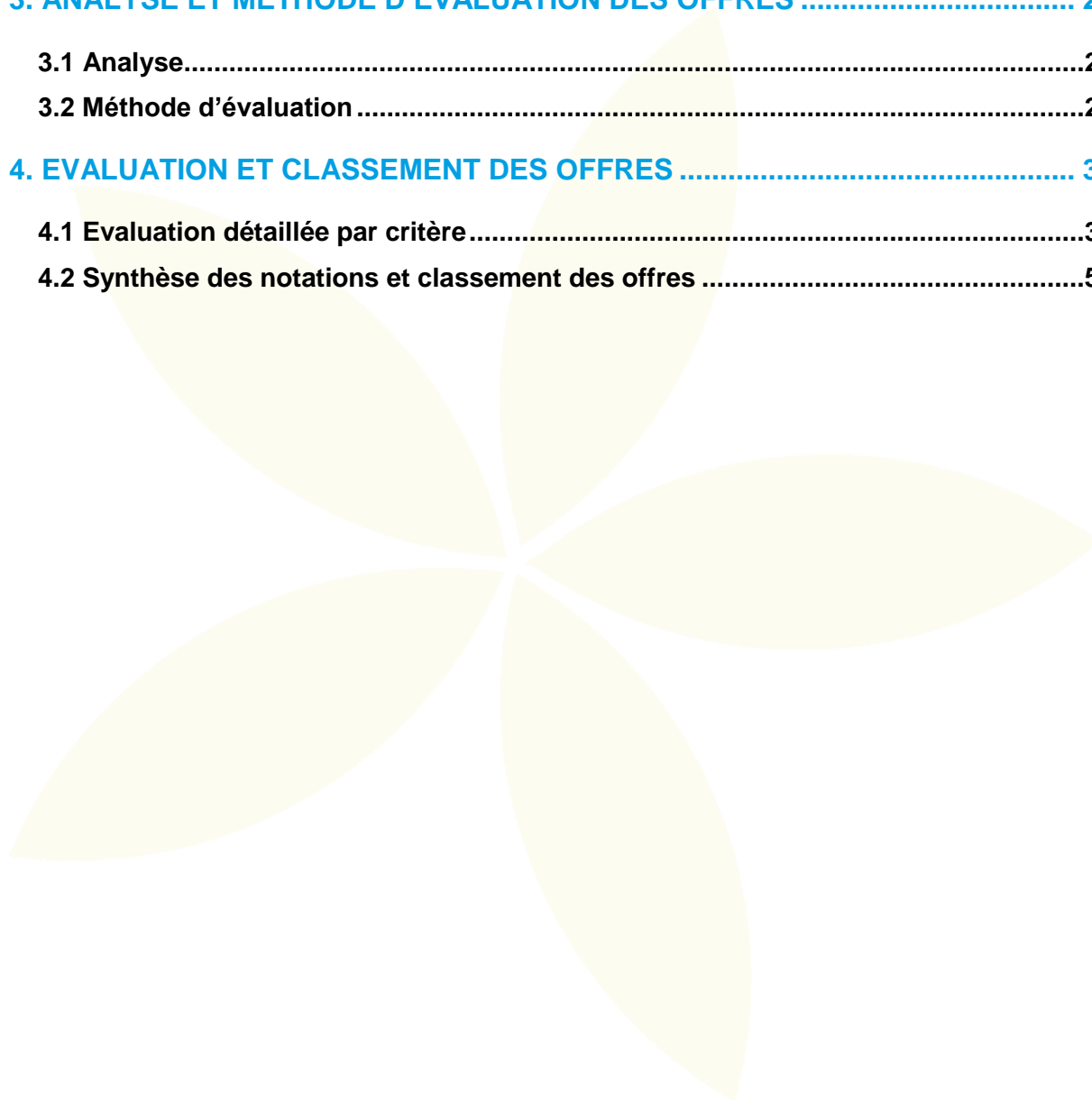
## Citation :

CHAUVRAT A., 2018. Compte-rendu d'analyse des offres relatives à l'abattage des ligneux exotiques autour de la station TAAF sur l'île d'Europa dans le cadre du projet PRODVEGEUR. Rapport technique non publié, Conservatoire Botanique National et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Mascarin, île de La Réunion, 5 p.

*«Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document est la seule responsabilité du CBN-CPIE Mascarin et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.»*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. PRESENTATION DU DOSSIER DE CONSULTATION .....</b>	<b>1</b>
<b>2. EXAMEN DE LA RECEVABILITE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU DOSSIER .....</b>	<b>1</b>
<b>3. ANALYSE ET METHODE D'EVALUATION DES OFFRES .....</b>	<b>2</b>
<b>3.1 Analyse.....</b>	<b>2</b>
<b>3.2 Méthode d'évaluation .....</b>	<b>2</b>
<b>4. EVALUATION ET CLASSEMENT DES OFFRES .....</b>	<b>3</b>
<b>4.1 Evaluation détaillée par critère.....</b>	<b>3</b>
<b>4.2 Synthèse des notations et classement des offres .....</b>	<b>5</b>



## 1. PRESENTATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

### Objet du marché :

Abattage des ligneux exotiques autour de la station TAAF sur l'île d'Europa dans le cadre du projet BEST 2.0 « PRODVEGEUR » (marché passé en procédure adaptée).

### Descriptif et contenu de la prestation :

Tel que précisé dans le cahier des charges, la prestation vise au démontage, à l'abattage et au stockage *in situ* d'arbres et de palmiers au nombre de 151 (données de 2011) et couvrant une surface totale d'environ 1,4 ha, soit :

- 82 juvéniles et adultes de Filao (*Casuarina equisetifolia*)
- 66 juvéniles et adultes de Cocotier (*Cocos nucifera*)
- 3 adultes de Flamboyant (*Delonix regia*)

### Rappel de la procédure :

#### Publicité :

- Le quotidien (édition papier), date de publication : 06/04/2018
- Journal de l'île (édition papier), date de publication : 06/04/2018
- Site internet « îles Eparses » du CBN-CPIE Mascarin, date de publication : 15/04/2018

Date limite de remise des offres : 23/04/2018 à midi (heure locale Réunion)

Délai de validité des offres : décembre 2018

#### Consultation

- nombre de dossiers retirés : 5
- nombre de dossiers déposés : 4
- nombre de dossiers hors délai : 1 (reçu le 27/04/18 à 10h13 heure locale Réunion)

## 2. EXAMEN DE LA RECEVABILITE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU DOSSIER

L'examen et la notation des offres ont été réalisés de manière collégiale par un comité d'évaluation composé de 4 membres du CBN-CPIE Mascarin :

- Adeline Deveaux : assistante de direction
- Frédéric Picot : responsable du service Connaissance de la Flore et des Habitats
- Jean Hivert : responsable de l'antenne des îles Eparses
- Antoine Chauvrat : chargé de mission PRODVEGEUR

Date d'ouverture des plis : 23/04/2018 à 14h00

Les trois dossiers reçus dans les délais et examinés comportent les pièces administratives et l'ensemble des documents demandés dans le cahier des charges.

Candidat	Références (chef de projet et agent)	Cahier des charges paraphé et signé	Cadre et détails méthodologiques de l'intervention	Proposition tarifaire détaillée
<b>L'arboriste grimpeur</b>	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Elagu'OI</b>	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Altitude T.A.D.</b>	Oui	Oui	Oui	Oui

### 3. ANALYSE ET METHODE D'EVALUATION DES OFFRES

#### 3.1 Analyse

Cette consultation n'a donné lieu à aucun questionnement des candidats faisant suite à l'ouverture des offres par le comité d'évaluation.

#### 3.2 Méthode d'évaluation

Voici le récapitulatif des critères d'attribution des offres et leur pondération tels que mentionnés dans le cahier des charges :

- Critère n°1 : coût de la prestation - coefficient de 7
- Critère n°2 : qualité et pertinence de la méthodologie proposée - coefficient de 1
- Critère n°3 : composition et références de l'équipe - coefficient de 1
- Critère n°4 : planning prévisionnel et organisation des phases de travail - coefficient de 1

Chaque critère a été noté de 0 à 3 par le comité d'évaluation selon le principe suivant :

- 0 : non conforme (absence d'éléments permettant d'analyser le critère)
- 1 : insuffisant
- 2 : correct
- 3 : très satisfaisant

Chaque offre a donc été chiffrée sur un maximum de 30 points.

Les critères et leur application : la meilleure offre...

Coût de la prestation	<ul style="list-style-type: none"><li>• présente le tarif le plus attractif</li><li>• présente un devis détaillé</li></ul>
Qualité et pertinence de la méthodologie proposée	<ul style="list-style-type: none"><li>• identifie les difficultés et les risques liés à l'intervention</li><li>• discute les options méthodologiques disponibles</li><li>• décrit précisément les étapes et les outils nécessaires</li><li>• décrit en quoi la méthode est adaptée au contexte</li><li>• explique en quoi la méthode garantit la sécurité du personnel et des personnes</li><li>• apporte une valeur ajoutée dans l'analyse et la méthodologie proposée</li></ul>
Composition et références de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"><li>• démontre une expertise dans le domaine de l'élagage et du bucheronnage, de l'expérience du leader de l'équipe, des références en adéquation avec le projet</li></ul>
Planning prévisionnel et organisation des phases de travail	<ul style="list-style-type: none"><li>• présente des délais de réalisation précis et faisables, des engagements clairs sur les rendus, des signes d'ouverture au dialogue avec le commanditaire et les parties prenantes</li></ul>

## 4. EVALUATION ET CLASSEMENT DES OFFRES

### 4.1 Evaluation détaillée par critère

#### ✓ Critère n°1 : coût de la prestation

Ce critère a été jugé en fonction du coût de la prestation et de sa présentation tel que transmis par chaque candidat.

L'arboriste grimpeur a fourni une proposition tarifaire peu détaillée atteignant 35 680,00 euros TTC. Cette proposition est égale au montant maximum prévu pour cette action.

Elagu'OI a fourni une proposition tarifaire très détaillée atteignant 24 715,00 euros TTC. Cette proposition est nettement inférieure au montant maximum prévu pour cette action.

Altitude T.A.D. a fourni une proposition tarifaire très détaillée atteignant 42 694,75 euros TTC. Cette proposition se situe hors montant de l'enveloppe prévue pour cette action.

CRITERE 1	L'arboriste grimpeur	Elagu'OI	Altitude T.A.D.
Montant des offres (TTC, en euros)	35 680,00	24 715,00	42 694,75
<b>NOTE</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

#### ✓ Critère n°2 : qualité et pertinence de la méthodologie proposée

Ce critère a été jugé en fonction du mémoire méthodologique et de la liste du matériel proposés par chacun des trois candidats.

L'arboriste grimpeur : bien que les objectifs de la mission aient été bien compris, le mémoire méthodologique apparaît trop peu détaillé. La liste prévisionnelle des outils et consommables paraît cohérente mais elle est trop peu détaillée.

Elagu'OI : les objectifs et le contexte de la mission ont été bien compris. Le mémoire méthodologique est très détaillé. Il propose de mener l'action selon des phases de travail claires et précises et présente l'intérêt d'intégrer une démarche qualité relative à la protection de l'environnement au cours des travaux. La liste prévisionnelle des outils et consommables paraît cohérente et la distinction entre le matériel pouvant être transporté en amont de la mission de celui acheminé lors de la mission apparaît très judicieuse.

Altitude T.A.D. : les objectifs et le contexte de la mission ont été bien compris. Le mémoire méthodologique présente l'intérêt d'intégrer une démarche qualité relative à la préservation de l'environnement au cours des travaux mais bien que suffisamment détaillé il manque notamment de précisions concernant l'articulation des phases de travail. La liste prévisionnelle des outils et consommables utilisés paraît cohérente.

CRITERE 2	L'arboriste grimpeur	Elagu'OI	Altitude T.A.D.
<b>NOTE</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

#### ✓ Critère n°3 : Composition et références de l'équipe

Ce critère a été jugé en fonction des CV et des diplômes transmis par les candidats.

L'arboriste grimpeur : deux personnes qualifiées sont proposées pour participer à la mission. L'équipe dispose de bonnes références dans des domaines comparables au contexte proposé par la mission et elle apparaît expérimentée. Une personne est titulaire d'un certificat de sauveteur secouriste.

Elagu'OI : deux personnes qualifiées sont proposées pour participer à la mission. Elles disposent de bonnes références et d'expériences dans des domaines comparables au contexte proposé par la mission. Une personne est titulaire d'un certificat de sauveteur secouriste. La création de l'entreprise Elagu'OI reste cependant relativement récente.

Altitude T.A.D. : trois personnes qualifiées sont proposées pour prendre part au projet : un chef de projet à la Réunion et deux techniciens participant à la mission sur Europa. L'équipe, expérimentée et composée d'agents polyvalents, dispose de bonnes références et des qualités requises pour la mission. Les deux participants à la mission de terrain sont titulaires d'un certificat de sauveteur secouriste.

CRITERE 3	L'arboriste grimpeur	Elagu'OI	Altitude T.A.D.
NOTE	2	2	3

✓ **Critère n°4 : Planning prévisionnel et organisation des phases de travail**

Ce critère a été jugé en fonction des plannings prévisionnels d'exécution et d'éventuelles autres informations transmises par les candidats.

L'arboriste grimpeur : le planning prévisionnel précise que la prestation consistera en 5 à 6 jours de travail de 7 heures par semaine sans toutefois présenter plus de détails.

Elagu'OI : le planning prévisionnel d'exécution de la prestation est très détaillé et parfaitement clair. Ordonné en différentes phases de travail, il prévoit 1 journée de préparation, 41 jours de travail et 3 jours de nettoyage/rangement du matériel. Le temps de travail est établi selon un nombre moyen d'arbres par jour (4 à 5 arbres/jours) qui semble réaliste et il correspond parfaitement à la durée prévisionnelle de la mission (45 jours).

Altitude T.A.D. : le planning prévisionnel d'exécution de la prestation est relativement détaillé. Il prévoit 31 à 37 jours de travail laissant un temps de repos par semaine de 1 à 1,5 jours aux agents. Le temps de travail (4 à 5 arbres/jours) correspond à la durée de la mission (45 jours).

CRITERE 4	L'arboriste grimpeur	Elagu'OI	Altitude T.A.D.
NOTE	1	3	2

## 4.2 Synthèse des notations et classement des offres

SYNTHESE	L'arboriste grimpeur	Elagu'OI	Altitude T.A.D.
Compréhension du contexte et du cahier des charges	Oui	Oui	Oui
Critère 1 : coût (coefficient 7)	14	21	7
Critère 2 : méthodologie (coefficient 1)	1	3	2
Critère 3 : références de l'équipe (coefficient 1)	2	2	3
Critère 4 : planning (coefficient 1)	1	3	2
<b>NOTE GLOBALE (sur 30)</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>14</b>
<b>CLASSEMENT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>





Compte tenu des notes attribuées par le comité d'évaluation, le résultat de l'analyse des offres est le suivant :

- 1<sup>ère</sup> position : Elagu'OI
- 2<sup>ème</sup> position : L'arboriste grimpeur
- 3<sup>ème</sup> position : Altitude T.A.D.

Il est donc proposé d'attribuer le marché à l'entreprise Elagu'OI.

### Auteurs du rapport :

Le 24/04/2018

Nom	Fonction	Signature
A. Deveaux	Assistante de direction	
F. Picot	Responsable du service Connaissance de la Flore et des Habitats	
J. Hivert	Responsable de l'antenne îles Eparses	
A. Chauvrat	Chargé de mission PRODVEGEUR	

### Avis de conformité :

Le 30/04/2018

Maximin Assoune  
Président du CBN-CPIE Mascarin

**CBN-CPIE de Mascarin**  
2 rue du Père Georges  
97436 COLIMAÇONS SAINT-LEU  
Tél : 0262 24 27 25 - Fax 0262 24 85 63  
Email : cbnm@cbnm.org